



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► **Gueltas (56)**

Aménagement du bourg : embellir, sécuriser pour favoriser les déplacements doux

L'aménagement du bourg de Gueltas est né d'une volonté de l'équipe municipale de repenser les déplacements, pour donner une large place aux piétons et notamment ceux à mobilité réduite, et sans oublier les aspects paysagers ni écologiques.

Avant les élections de 2008, un projet d'aménagement de bourg était dans les cartons, visant principalement à travailler l'esthétique du bourg, mais le projet avait été repoussé au profit de la réalisation d'une salle polyvalente. La nouvelle équipe d'élus a souhaité reprendre le dossier en y associant des réflexions sur les déplacements et en particulier les déplacements doux, les matériaux et les économies d'énergie.

Dès 2008, un travail a donc été engagé avec la DDTM56 pour définir les besoins, les usages et réfléchir de manière globale sur le bourg, également à partir du PAVE (Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics) qui avait déjà été réalisé. Cette question d'accessibilité, au-delà d'être une obligation, est une réalité importante pour Gueltas qui accueille, au sein du bourg, un foyer d'hébergement pour personnes handicapées et qui projette également un domicile partagé pour personnes âgées. Parallèlement, une commission "urbanisme" rassemblant des habitants, des responsables associatifs et des usagers a été créée pour suivre le projet d'aménagement.

L'appel d'offre lancé après la réflexion a permis de faire travailler un cabinet de géomètres-urbanistes, Nicolas associés, et un cabinet de paysagistes, Urbæe.

Les élus ont souhaité que les travaux d'aménagement soient réalisés en



Aménagement paysager autour de l'église

une seule tranche, notamment pour permettre des économies d'échelle sur la révision et la rénovation de l'ensemble des réseaux (eaux pluviales et assainissement), mais également pour garantir une continuité dans la cohérence du bourg.

La réception des travaux s'est faite en novembre 2011.

➤ Orientations choisies

Dessiner, mettre en valeur le bourg

Les élus, accompagnés des architectes-urbanistes, visaient à mettre en valeur le bourg, en accentuant ses formes et ses courbes, en ajoutant des murets en pierre (éléments déjà présents dans le bourg), en mettant en évidence l'aspect "place de rencontre" de la place de la résistance et pas seulement son

Zone de rencontre



Une « zone de rencontre » a été créée sur la Place de la Résistance, matérialisée par un revêtement de couleur différente. Il s'agit d'une aire piétonne accessible en permanence à la voiture roulant à maximum 20 km/h. Sur cet espace, les piétons sont prioritaires devant les cyclistes, eux-mêmes prioritaires devant les automobilistes. ■

aspect de carrefour routier, et enfin en variant les revêtements selon les usages pour faciliter la lecture et la pratique du bourg.

Déplacements

Les circulations ont été revues pour respecter la faible largeur de certaines rues et assurer la sécurité, notamment autour de l'école. Une rue est passée en sens unique (la rue Saint-Gildas). Une zone de rencontre a été créée sur la Place de la Résistance devant l'église. La passante RD 125 a été traitée dans toute la traversée du bourg pour ralentir la circulation. Des plateaux ont été créés autour de l'école, et la largeur de la route a été légèrement revue à la baisse par des trottoirs à hautes bordures qui incitent à limiter la vitesse (obstacle) et protègent le piéton. Là où le trottoir est à hauteur de la rue, devant l'école, des plots et barrières protègent les enfants. Les carrefours sont soulignés par des revêtements spécifiques, et les passages piétons bien matérialisés. Un système de stationnement pour vélos a été installé devant l'église.

Matériaux

Une attention particulière a été apportée au choix des matériaux,

“ C’était vraiment important pour nous de mener ce projet en concertation avec la population pour prendre en compte ses attentes.



Jean-Yves Quentel, maire

afin d’opter pour des matériaux les plus écologiques possible tant du point de vue de l’énergie grise (c’est-à-dire mobilisée pour leur fabrication), que de leur impact après installation (matériaux perméables privilégiés). Les choix se sont portés sur les options suivantes :

- Certains trottoirs en végécol, liant de nature végétale (pas de dérivés pétrochimiques et températures de fabrication faibles),
- Des parkings en pavage engazonné,
- Végétalisation/fleurissement des bas de mur,
- Noue végétalisée

Economies d’énergie

Les horaires de l’éclairage public ont été raccourcis : il s’allume le



Parking enherbé

matin à 6h30, pour la sécurité des scolaires qui prennent le car et le soir jusqu’à 22h30. Mais l’aménagement du bourg a été aussi l’occasion, en collaboration avec le Syndicat Départemental des Energies du Morbihan, de revoir le matériel d’éclairage pour être plus économe (lampes sodium à haute pression).

Entretien

Les élus ont été attentifs à ce que les choix d’aménagement ne soient pas source d’entretien supplémentaire important pour les agents. Ainsi les plantations avec paillage en copeaux de bois ont été privilégiées, et les revêtements choisis sont simples d’entretien.

Jeux pour enfants

Un espace dédié aux enfants a été aménagé en contrebas de l’église. Il comprend trois grands jeux adaptés à des âges différents et une grande table de pique-nique.

↗ Budget

Le montant total des travaux d’aménagement du bourg (études comprises) s’élève à 1 263 562 €.

Subvention du Conseil général du Morbihan : 144 000 €.

Subvention de la Région Bretagne (Eco-FAUR²) : 100 000 €. ■



Un espace embelli, sécurisé, largement dédié aux piétons

CONTACT :

Jean-Yves Quentel, maire / Tél. mairie : 02 97 51 53 34 / www.gueltas.fr

BRUDED est soutenu par :

